

M/ME Philippe ou Evelyne REVELLAT
129 bd Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

A rappeler impérativement
N/Réf. : 8006 . 104 / RESIDENCE CAPS
HORNIER

Saint Malo, le 18 septembre 2012

Madame, Monsieur,

A compter du 01/01/2013, ESPACIL vous propose deux nouveautés :

- 1) **L'envoi des Appels de fonds (charges courantes, travaux) et des régularisations de charges par e-mail.**
Attention, dans ce cas, vous ne recevrez plus les documents par courrier.
- 2) **Le prélèvement automatique sur les Appels de fonds charges courantes, travaux et les régularisations de charges.** Dans ce cas, vous n'aurez plus besoin de faire de règlements par chèque.

Pour cela, je sollicite votre accord et vous remercie de bien vouloir me retourner le coupon ci-dessous, le plus rapidement possible, par courrier ou par mail à l'adresse suivante : sonia.lesaulnier@espacil.com.

Sans réponse de votre part avant le 01/12/2012, votre demande ne pourra pas être prise en compte pour l'appel de fonds du 01/01/13.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Sonia LESAULNIER



Copropriétaire : Philippe ou Evelyne REVELLAT
Référence : 8006 . 104 / RESIDENCE CAPS HORNIER

Je souhaite recevoir mes appels de fonds par mail ? ☒ OUI ☐ NON

Si oui, adresse email : evelyne@revellat.com

Je souhaite le prélèvement automatique sur les Appels de fonds Charges Courantes, les Appels de fonds Travaux et les régularisations de charges ☒ OUI ☐ NON Si non, je stoppe ma demande de prélèvement automatique et je règle mes charges par chèque y compris les appels trimestriels de charges courantes.